

Entre nous



**BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-PIEST
N° 4 - JUILLET 1997**

RÉNÉ Bruno

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ZINGUERIE - COUVERTURE

Quartier Bellon, 07000 ST-PRIEST
Tél. 04 75 65 82 67

S.O.S. DUROCH

RAMONAGE

- cheminée
- chaudière



AUBENAS - ZI Ripotier h' - Tél. 04 75 35 18 70 - Fax 04 75 93 03 42
PRIVAS - Z.I. du Lac - Tél. 04 75 65 85 43

VIDANGE

- fosses septiques
- cuves mazout
- débouchage hte pression
- canalisation
- assainissement
- location minipelle
- location nacelle 16 m.
- location compresseur

Mme Suzanne CANNARD

Bar des Cévennes

2, Cours de l'Esplanade
07000 PRIVAS

Lucien GARNIER ART et JARDINS

Création - Entretien - Arrosage intégré

Quartier Gouvernas
07000 ST PRIEST

☎ 04 75 64 36 74
Fax 04 75 65 85 25

Entre nous

Nous nous retrouvons pour la 4^{ème} fois depuis la naissance d'*Entre nous*. Le comité de rédaction, qui prépare et rédige ce bulletin, espère qu'il fait à présent partie de votre vie de Saint-Priérou.

Vous y retrouverez les désormais classiques rubriques permanentes : billet du Maire, paroles d'associations ou informations pêle-mêle. D'autres articles sont dépendants des événements ou correspondent à des demandes exprimées au sein de notre commune.

Dans le souci de correspondre au mieux à votre besoin d'information, nous vous invitons à participer à une évaluation de ce bulletin en nous retournant le questionnaire-réponse à découper à la page 19.

Le comité de rédaction dépouillera, dès la rentrée, vos réponses, en fera une synthèse qu'elle publiera dans la prochaine parution et tirera profit des enseignements de cette consultation des lecteurs. Cette démarche nous paraît importante pour l'amélioration de la qualité de notre bulletin, mais aussi parce que, fondamentalement, en matière de communication, il y a un aller et un retour.

Merci par avance pour votre contribution.

Nous rappelons que l'édition d'*Entre nous* est possible grâce aux annonceurs partenaires, nous vous invitons donc à leur réserver votre préférence.

Le comité de rédaction.

SOMMAIRE

5	Le billet du Maire
6	Fête des Sources : 2 ^{ème} édition
10	Paroles d'associations
12	Ordures ménagères
15	Aménagement semaine scolaire
17	Histoire du Charrail
19	La parole est aux lecteurs
21	Informations pêle-mêle

Journal municipal "Entre nous" n°4
Directeur de la publication : Yves Chastan
Comité de rédaction municipal
Photo de couverture : Claude Fougérol
Autres photos : Gil Breyse
Maquette et impression : Imprim'express - Privas
Dépôt légal 4^{ème} trimestre 97

LA MARQUINETTE

Pâtisserie - Confiserie

A. NIEDDU

1, rue Croix du Roure - 07000 PRIVAS

Tél. 04 75 64 14 33

Ardèche Immobilier

Vend, loue et gère



**52 Agences F.N.A.I.M.
en Drôme-Ardèche**

**25, rue de la République
07000 PRIVAS**

☎ 04.75.64.20.90 Fax. 04.75.64.50.60

Ets CHAZALON et Cie

Maurice NURY

Menuiserie Générale

La Calade - 07000 PRIVAS

Tél. 04 75 64 14 32 - Fax 04 75 64 00 38

Mr. Bricolage

On peut compter sur lui

Z.I. Le Lac - 07000 PRIVAS

Tél. 04 75 64 33 21

chez Mr Bricolage à Privas c'est aussi
LES MATÉRIAUX DU BATIMENT.



LE BILLET DU MAIRE

Mi 1995 - Mi 1996

Voici deux ans que la nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions.

Le Bulletin n° 3 de janvier 1997 m'a permis de donner les orientations du Budget 1997 et de retracer les principales opérations ou programmes de travaux réalisés, en cours ou programmés dans différents domaines. Le rôle des élus est aussi de conduire des réflexions à plus long terme visant à éclairer les choix à venir et à organiser le développement de la commune de la façon la plus cohérente et harmonieuse possible, tout en préservant les activités existantes ou futures, comme la qualité de notre cadre de vie.

C'est à cet effet qu'ont été entreprises les études de définition d'un «Plan d'Occupation des Sols». Ce dernier permettra de mieux maîtriser l'usage des sols, de définir les zones à vocation agricole ou d'accueil éventuel d'activités (artisanat ...), les zones vertes, les espaces à vocation publique (voirie, parkings, bâtiment et équipements publics ...), etc.

En appui de ce document, essentiel pour l'avenir, et pour respecter les obligations incombant aux communes en matière de desserte par les réseaux publics mais aussi de protection des ressources en eau et de l'environnement (loi sur l'Eau, Code de la Santé Publique, ...), ont été engagées les études ou réflexions suivantes :

• **Diagnostic du réseau d'eau potable** : capacité de stockage - protection des lieux de captage - ressources complémentaires - développement et meilleure qualité de l'eau de distribution - etc...

• **Schéma général d'assainissement** : développement du réseau d'assainissement collectif raccordé à la station d'épuration intercommunale de PRIVAS, LYAS, VEYRAS et SAINT-PRIEST - aptitude des sols à l'assainissement autonome, pour les zones constructibles non desservies par le réseau collectif, et modalités techniques d'installation des dispositifs.

• **Organisation de la collecte des ordures ménagères** : ce service devra s'adapter dans les années à venir aux nouvelles exigences réglementaires précisées, notamment, par le «Plan Interdépartemental d'Élimination des Déchets» (P.I.E.D.) mis en place dans le département de l'Ardèche (en relation avec la Drôme).

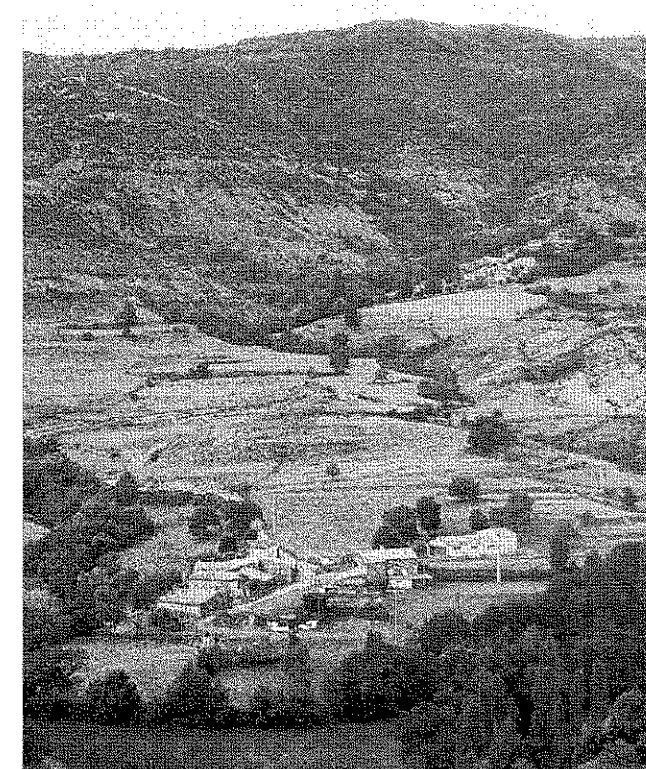
Vous trouverez dans ce Bulletin Municipal une information plus particulièrement consacrée à la question des ordures ménagères et de l'élimination des nombreux déchets issus de nos modes de consommation ou de l'exercice de nos activités.

Ces réflexions et études, et les concertations qu'elles supposent, nécessitent du temps et une bonne appréciation des enjeux comme des moyens dont la commune pourra disposer pour atteindre les objectifs fixés : aussi vont-elles se poursuivre au cours des mois à venir avant de déboucher sur des propositions puis des décisions qui comporteront des engagements, et donc des réalisations, pour la décennie à venir.

La vie d'une collectivité est faite aussi de cela : les élus en sont les principaux acteurs et responsables. A eux aussi la mission d'informer, d'expliquer et de répondre aux interrogations de nos concitoyens.

Cordialement.

Yves CHASTAN



FETE DES SOURCES

La deuxième édition de la **Fête des Sources** se déroulera les 30 et 31 août 1997. Elle se prépare avec un groupe important de bénévoles issus en grande partie des associations de la commune.

Ayant tiré la leçon de l'expérience, cette année, chaque activité est confiée à un responsable qui assume l'organisation et la répartition des tâches. Il est bien évident que nous aurons besoin de mains sur les 2 jours. Si un domaine vous intéresse plus particulièrement contactez la personne responsable.

- Course de brouettes : G. COSTE
- Randonnée : C. BARRE
- Conférence, expositions : M. GILOUX
- Pétanque : P. LÉOUZON - G. FAURE - P. FAURIE
- Chasse au trésor : «Les Amis de l'Ecole»

- Buvette : Chasse - Foot
- Concours de dessin : P. MAZADE - J. M. ROBERT - L. CHASSIGNOL
- Repas : C. GAILLARD
- Matériel : J. L. MITIFIOT
- Vente de verres : N. ETIENNE
- Marché : G. BREYSSE
- Photo : S. GUÉRIN
- Danses folkloriques : R. CREUX
- Electricité : B. PONCET
- Défilé de mode : M. NURY
- Gâteaux : M. O. COTTE
- Publicité : P. GUIGUET

Randonnée-découverte des sources



■ DÉROULEMENT DE LA FÊTE

Samedi après-midi :

- 14h00 : - Pétanque
- 14h30 : - Animation de rues sur l'après-midi (clowns, échasses, jonglage)
- 15h00 à 17h00 : - Course de brouettes et poussettes décorées
- 17h00 : - Inauguration
- 17h30 : - Remise des prix de la course de brouettes
- 18h00 : - Conférence "La rivière souterraine de Verdus"
- 19h00 : - Apéritif
- 20h00 : - Repas
- 22h00 : - Bal

Dimanche :

Toute la journée : marché de produits agricoles et artisanaux et château gonflable

10h00 : Défilé de mode avec la participation des enfants de SAINT-PIEST

12h00 : Remise des prix du concours de dessin

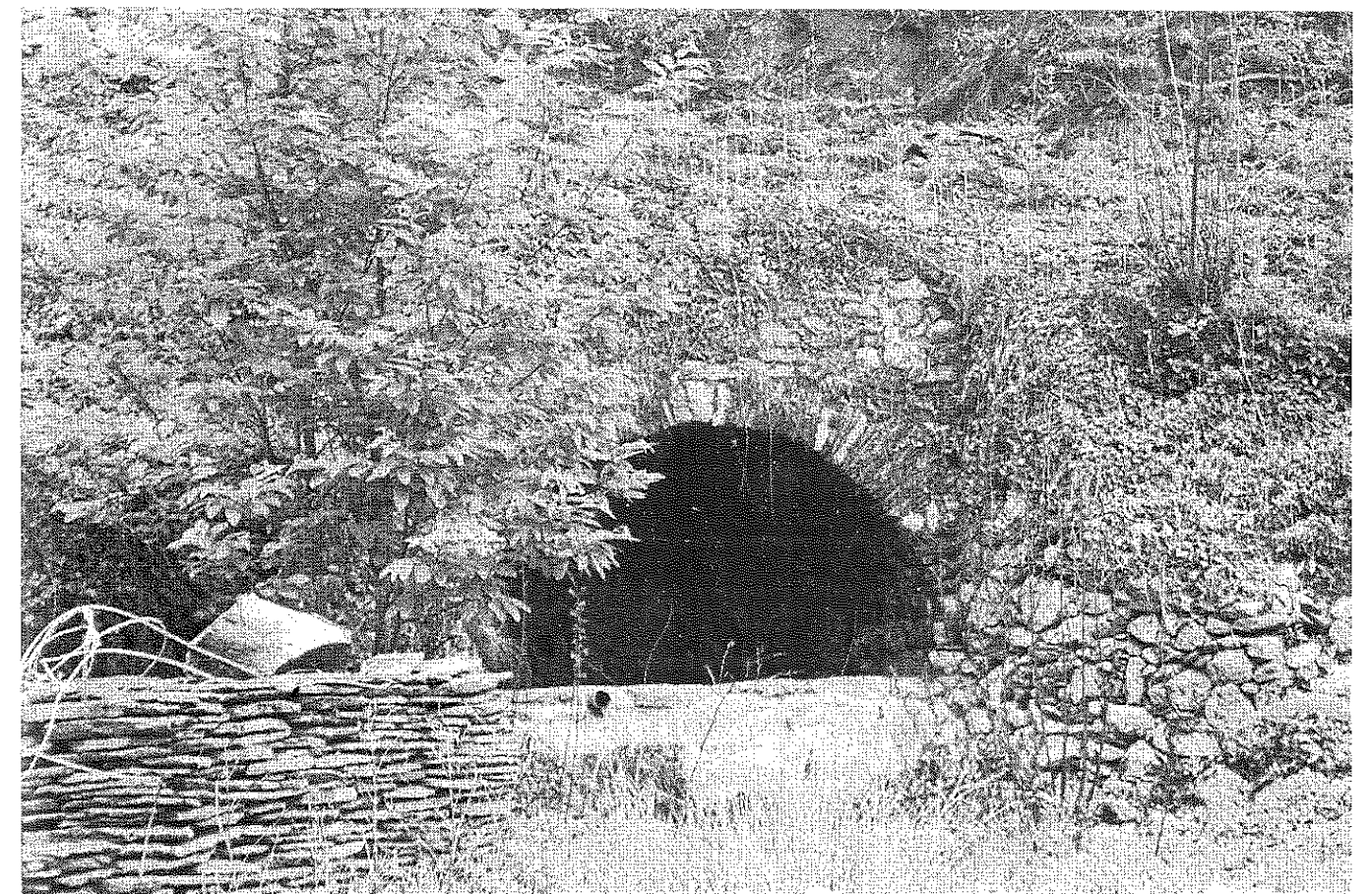
13h30 : Randonnée pédestre (circuit de 3 heures environ)

15h00 à 17h00 : Course au trésor (pour les enfants et les familles)

17h00 : Danses Folkloriques

Sur les 2 jours :

- Exposition à la bibliothèque : la rivière souterraine de Verdus par le Club de Spéléologie de PRIVAS
- Exposition à la salle des mariages : dessins du concours sur le thème de l'eau
- Buvette
- Restauration rapide



TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Enrobés - Gravillonnage - Pavage - Assainissement

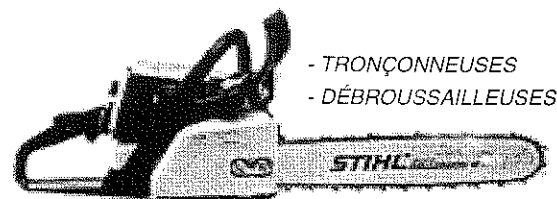


Z.I. Le Lac - BP 427 - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 72 88 - Fax 04 75 64 82 09

QUINCAILLERIE

BLACHIER

1, Place Victor Hugo - PRIVAS
Tél. 04 75 64 11 57



- TRONÇONNEUSES
- DÉBROUSSAILLEUSES

STIHL®

N° 1 mondial

UN SPÉCIALISTE A VOTRE SERVICE



SERRURERIE
MENUISERIE MÉTALLIQUE
FERRONNERIE

Maurice VIDAL

Les Vignes
07000 Saint-Priest
Tél. 04 75 64 38 47

Pompes Funèbres - Marbrerie BACONNIER Joël

AGREMENT PREFECTORAL DU 8 FEVRIER 1994
INTERVENTION SUR TOUT LE TERRITOIRE NATIONAL



Une équipe de professionnels à votre écoute 24h/24h

4, cours St Louis - 07000 PRIVAS
☎ 04 75 64 19 20 - 04 75 64 19 21

FÊTE DES SOURCES

• COURSE OU PAS COURSE ?

Il n'y aura pas de course pédestre des sources en 1997. Une proposition de reprise tardive n'a pu être acceptée. Le groupe est désireux de la reconduire en 1998.

• LE SERVICE EST COMPLET !

Après la bouteille sérigraphiée, voici maintenant les verres décorés à l'emblème de la Fête des Sources, ce qui permettra aux Saint-Priéroux de constituer un service à orangeade original.

Pour 6 verres achetés ... une bouteille gratuite !

REPAS

MENU

- * Charcuterie et Crudités assorties
- * Canette de Barbarie rôtie
- * Gratin dauphinois
- * Fromage
- * Tartelette
- * Café

Les tickets sont en vente au prix de 60 F au Bar-Tabac «Chez Jo» durant tout l'été.

Attention ! 400 repas maximum seront vendus.

■ DES ACTIVITES NOUVELLES

DANSE

Le "Groupe folklorique de la Fête des Sources" s'est créé au mois d'avril 1997.

Il est constitué de 14 danseuses (dont 7 seront transformées en danseurs !...), qui s'entraînent tous les mardis avec bonne humeur et motivation sous la direction dynamique de Roselyne CREUX.

Les danseuses ont aussi des talents de couturières, puisqu'elles confectionnent aussi leur costume ! A voir ! ...

DEFILE DE MODE

Une cinquantaine d'enfants de SAINT-PIERRE, âgés de 6 mois à 15 ans se transformera en mannequins le temps d'un défilé, sous l'œil amusé des parents, amis et voisins, pour vous présenter une collection Hiver 1997/1998.

CONCOURS DE DESSIN

«Dessine moi l'eau» est le thème de ce concours. Chaque participant peut fournir une ou deux œuvres (format maximum autorisé 29,7 x 42 cm), toute technique de dessin ou peinture est acceptée. Les œuvres doivent être remises au plus tard le 14 août à la mairie.



PAROLES D ASSOCIATIONS

Informations publiées par les associations de SAINT-PIREST

■ ASSOCIATION DETENTE OMNISPORTS RENCONTRE

L'association invite les adhérents et les personnes intéressées à l'Assemblée Générale qui aura lieu le vendredi 26 septembre 1997 à 20H30 à la Salle des Fêtes de SAINT-PIREST.

■ A. C. C. A.

L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue le 20 juin 1997.

Le président, après avoir souhaité la bienvenue et remercié les chasseurs ayant participé aux battues aux renards, fit un résumé du congrès et en fit ressortir deux points qui, aujourd'hui, sont très importants, voire préjudiciables pour nous chasseurs.

- **Premier point** : la directive NATURA 2000 qui va limiter nos territoires de chasse par la mise en place de sites qui seront censés éviter «la perturbation et le dérangement de la faune et de la flore». Il faut savoir que ces présumés désagréments ne sont pas uniquement le fait des chasseurs.

Alors, amis agriculteurs et adeptes de :

- V. T. T.
- Tourisme
- Cueillette de champignons
- Pêche
- Sport équestre, etc ...

Attention ! NATURA 2000 arrive à grands pas !

- **Deuxième point** : la loi Verdeil, en place depuis 1969, qui permet, entre autre, à toutes personnes ne cotisant pas à une A. C. C. A. de faire partie de celle-ci, voire même d'en prendre la présidence. Cette loi organise la chasse sur le territoire de 37 départements français et surtout gère tous les statuts de nos A. C. C. A., **loi que Madame la Ministre de l'Environnement veut modifier, voire abolir. Là aussi, prudence !...**

Un bilan financier positif fut exposé par le trésorier et deux Commissaires aux Comptes furent désignés.

Un vote a limité la chasse du gibier sédentaire à 3 jours par semaine.

Tout dernièrement, un courrier de la Fédération nous annonce une augmentation d'attribution de «bracelets chevreuil», passant de 4 pour 1996/1997 à 6 pour la saison 1997/1998, vu la prolifération de l'espèce.

Le 4 juillet 1997 les 9 membres de Conseil d'Administration se sont réunis et ont renouvelé leur confiance au Bureau sortant, à savoir :

- Président : Jean-Claude EVESQUE
- Vice-président : René MOUTON
- Secrétaire-adjoint : Daniel GEAY
- Trésorier : Jean-Pierre MAUREL
- Trésorier-adjoint : Jean-Marie VIDAL

Les autres membres étant :

- Jean-Pierre DEFUDE
- Daniel HAOND
- Jean-Paul SOULIER

Le prix des cartes pour la saison 1997/1998 est inchangé ; elles seront mises en vente au Bar "Chez JO" quartier Les Mines, à partir de la mi-août.

L'A. C. C. A. participe à l'organisation de la Fête des Sources ; les volontaires pourront se présenter sur la place du village les 30 et 31 août 1997.

Cynégétiquement vôtre

■ A. S. S. P. 07

L'Assemblée Générale du 27 juin dernier a mis en place une nouvelle équipe dirigeante :

- Claude ISSARTEL, Président
- Christian BONNEFOY, Vice-président - Responsable sportif
- Mehdi CLAIR, Vice-président - Responsable matériel et terrain
- Bruno ETIENNE, Vice-président - Responsable festivités
- Catherine BULTEAU, Secrétaire
- Josiane CHASSON, Secrétaire-adjointe
- Véronique NURY, Trésorière
- Claude GETTO, Trésorier-adjoint

Membres :

- Annie AGNÈS - Benoît BREYSSE - Aurélien DUSSERRE
- Jérôme PIZON - James TESSER

La saison prochaine, le Club engagera :

- 1 équipe «Vétérans» pour les joueurs nés avant 1962
- Responsables : Bernard ISSARTEL - Michel NOBLE - Michel CUER - Serge MARION
- 1 équipe «Seniors» pour les joueurs nés de 1963 à 1979

Responsables : Didier MOUTON - Sylvio NOUKY - Mickaël BACCONNIER

- 1 équipe «moins de 17 ans» en entente avec VEYRAS pour les joueurs nés en 1980 et 1981

Responsable : Jean-Claude BULTEAU

- 1 équipe «moins de 15 ans» en entente avec VEYRAS pour les joueurs nés en 1982 et 1983

Responsable : Daniel ROGALSKI

- 1 équipe de «moins de 13 ans» en entente avec VEYRAS pour les joueurs nés en 1984 et 1985

Responsable : Jean-Claude BULTEAU

- 1 équipe «Benjamins» pour les joueurs nés en 1986 et 1987

Responsable : Mehdi CLAIR

- 1 équipe «Poussins» pour les joueurs nés en 1988 et 1989

Responsable : Jean-Marc PETIT

Débutants - Ecole de Foot pour les enfants nés de 1990 à 1992

Responsable : Aurélien DUSSERRE

A partir de lundi 18 août 1997 à 19H00, les joueurs «Seniors» et «moins de 17 ans» reprendront les entraînements ; pour les plus jeunes rendez-vous début septembre.

Sur le plan sportif, nous continuons notre politique de «jeunes», confortée encore cette année par la progression des effectifs et la poursuite de l'entente avec l'U. S. VEYRAS pour les équipes de «moins de 17 ans», «moins de 15 ans» et «moins de 13 ans».

Nous comptons plus de 100 licenciés et pas moins de 7 équipes engagées en championnat Drôme-Ardèche. Toutes ces équipes sont encadrées par des éducateurs bénévoles.

Un Conseil d'Administration de 13 membres veille à la bonne gestion de l'association (organisation des matchs, festivités et équilibre du budget).

L'opération «calendriers» (principale source de revenus) sera reconduite à l'automne, en espérant que tous les Saint-Priéroux nous réserveront l'accueil chaleureux des années précédentes.

Le samedi 30 et le dimanche 31 août 1997 aura lieu la 2^{ème} édition de la Fête des Sources, comme l'année dernière l'A.S.S.P. 07 sera partenaire de la fête. A cette occasion, l'association invite tous les Saint-Priéroux à se joindre à elle pour que la fête soit une complète réussite.

Pour tous les nouveaux joueurs :

Inscriptions et renseignements auprès de Claude ISSARTEL (04 75 64 46 69)

■ LES AMIS DE L'ECOLE

Au cours du premier semestre 1997, les amis de l'école ont tenu les 3 principales manifestations prévues à leur programme :

- Carnaval en mars
- Tournoi de foot en mai
- Fête champêtre en juin

Les amis de l'école seront présents et actifs à la fête des sources.



LES ORDURES MÉNAGÈRES

■ SITUATION ACTUELLE

La situation de la commune concernant les ordures ménagères n'est pas la même en ce qui concerne le ramassage et le traitement.

LE RAMASSAGE

Déchets ménagers :

Il est effectué actuellement sous la seule responsabilité de la commune par Monsieur René DURAND qui réalise deux passages par semaine les mardis et vendredis (à l'exception des quartiers Lagarde et Le Gleizal collectés uniquement le mardi).

Lorsque le jour de collecte se trouve être un jour férié, le passage est reporté.

Aucune consigne n'existe actuellement sur le conditionnement extérieur des ordures ménagères, ce qui aboutit parfois à des difficultés.

Chacun de vous a pu se rendre compte de la tâche ingrate accomplie ponctuellement par M. DURAND ; aussi, pour faciliter son travail, quelques recommandations peuvent être données : il est conseillé, par exemple, de placer les déchets ménagers dans des sacs fermés et de déposer ceux-ci dans des poubelles également fermées, ceci afin d'éviter l'éventration des sacs par les chiens.

N'oublions pas qu'une poubelle sans sac doit être élevée à bout de bras au-dessus des ridelles du camion pour être vidée !... alors qu'il est plus aisé d'en extraire les sacs.

Par ailleurs, il est rappelé que le verre doit être placé dans les conteneurs prévus à cet effet (salle des fêtes au Village et carrefour des Mines, près de l'école). Le verre mêlé aux déchets ménagers présente divers inconvénients :

- il augmente le coût de l'incinération des ordures : celle-ci est facturée au poids,
- il peut entraîner un risque de blessure du collecteur,
- il réduit la part que percevra la Ligue contre le Cancer.

Actuellement, le coût du ramassage représente 285 F/Tonne.

Objets encombrants :

L'adhésion de la commune depuis le 1^{er} janvier 1996 à la déchetterie EMCO, située Z. I. Le Lac à PRIVAS, permet à chacun de porter les objets encombrants (ouverture : lundi et mercredi de 14h à 17h30 et samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h30).

De ce fait, il est totalement interdit de brûler matelas, pneumatiques, etc... sous peine de sanctions.

LE TRAITEMENT DES DECHETS

Ordures ménagères :

La commune, avec 18 autres autour de PRIVAS, adhère au SIDOM (Syndicat Intercommunal de Destruction des Ordures Ménagères), lequel possède un incinérateur (usine SOGEA, située face à HYPER U)..

Cette installation, non conforme aux règles européennes, aurait dû fermer depuis décembre 1995. Diverses dérogations obtenues ont permis une prolongation de son activité dans la mesure où le SIDOM a «repensé» globalement un schéma d'organisation d'ici l'an 2000 avec collecte sélective.

En 1996 : 7 346 tonnes ont été traitées par l'incinérateur (dont 211 tonnes pour notre commune ; coût actuel : 391 F/T).

Verre :

Deux conventions ont été signées :

- l'une avec B. S. N. pour vider les conteneurs
- l'autre avec la Ligue de l'Ardèche pour la lutte contre le cancer qui reçoit 20 F par tonne collectée. En 1996, 17 tonnes ont été collectées.

■ L'AVENIR

La loi nous fait obligation pour 2002 d'atteindre l'objectif de 75% de récupération et de recyclage des emballages (papier, carton, verre, plastique) et de revaloriser les autres déchets.

Une large réflexion s'est donc engagée au niveau du SIDOM pour aboutir à ce résultat par l'étude d'un Plan Interdépartemental d'Élimination des Déchets ménagers en Drôme-Ardèche (P. I. E. D.).

Trois solutions étaient envisageables :

- tri sélectif à la source (3 à 4 poubelles différentes par foyer)
- points de propreté en apport volontaire (carton, papier, verre, plastique)
- déchetterie avec plate-forme de tri.

Une étude en ce sens a été confiée à la Société TRIVALOR avec faisabilité et coûts des différentes solutions.

Quelle que soit la solution retenue, il faut envisager, à l'avenir, une augmentation de ce poste de 2,5 à 3 fois le coût actuel, ce qui représente entre 1 500 F et 1 800 F/T.

P. GUIGUET

B. PONCET



**AGNÈS
COIFFURE**

MIXTE
à domicile

Quartier Lignol
ST-PRIEST
07000 PRIVAS

04 75 64 49 51

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
TRIPERIE - VOLAILLE

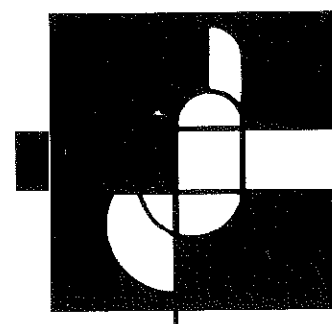
VERNET - MOURIER

3, Rue Diane de Poitiers - Tél. 04 75 64 12 15
Rue Porte Neuve - Tél. 04 75 64 23 50
07000 PRIVAS



**TECHNICIEN
DU SPORT**

Place de l'Hôtel de Ville
07000 PRIVAS - Tél. 04 75 64 11 35



laboratoire photos couleur

W. Lhermenier

express-color

photos couleur en 1 h.

Place de l'Hôtel de ville, B.P. 127

07001 PRIVAS CEDEX - Tél. 04 75 64 21 09

HYPER U

Alissas

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 19h30
et le samedi de 8h30 à 19h30

☎ 04 75 64 60 55

**CENTRE
DE
LAVAGE**
OUVERT 7/7 JOURS
de 6h à 22h

24/24h

U

— CAFETERIA —

FESTODINE

OUVERT 7/7 JOURS de 11h à 22h

☎ 04 75 64 76 73

CENTRE COMMERCIAL **CLEF du SAC**

Maçonnerie
Plâtrerie



ETIENNE Frères

60, route des Mines
07000 PRIVAS

☎ 04 75 64 45 56 - 04 75 65 83 62

*Yvonne
Coiffure*

Rue de la République
07210 CHOMÉRAC

Tél. 04 75 65 13 68

AMÉNAGEMENT DE LA SEMAINE SCOLAIRE

Une réflexion a été engagée au cours de la dernière année scolaire pour l'aménagement de la semaine scolaire.

Cette démarche s'est déroulée selon les étapes suivantes :

- Réflexion au sein du conseil d'école et mise en place d'un comité pilotage (représentants des parents, enseignants et élus)
- Réunion générale avec les parents
- Enquête auprès des familles concernées
- Exploitation des questionnaires par le comité de pilotage
- Décision de principe favorable du conseil d'école du 3^{ème} trimestre
- Avis favorable de la municipalité pour un dispositif du type garderie en accompagnement du changement
- Sollicitation et réponse positive de l'Inspecteur d'Académie

En conséquence, dès le mois de septembre, les enfants scolarisés à Saint-Priest iront en classe tous les mercredis de 9h30 à 11h30 en remplacement de la classe du samedi (deux samedis sur trois de 8h30 à 11h30 jusqu'à présent).

Une très large majorité des familles concernées (plus de 80%) s'est prononcée favorablement pour cette modification. C'est une des conditions essentielles posées par l'Inspecteur d'Académie pour accepter ce changement. Celui-ci demandait également l'avis du Maire de la commune.

Sollicité en mai dernier sur cette question, le Conseil Municipal a considéré qu'il n'avait pas compétence à se prononcer sur le fond car il appartient à l'Education Nationale d'instruire l'ensemble des dossiers du domaine pédagogique. Par contre, prenant en considération le choix des familles, la municipalité a décidé la mise en place d'un nouveau service de garderie animé autour de la classe du mercredi.

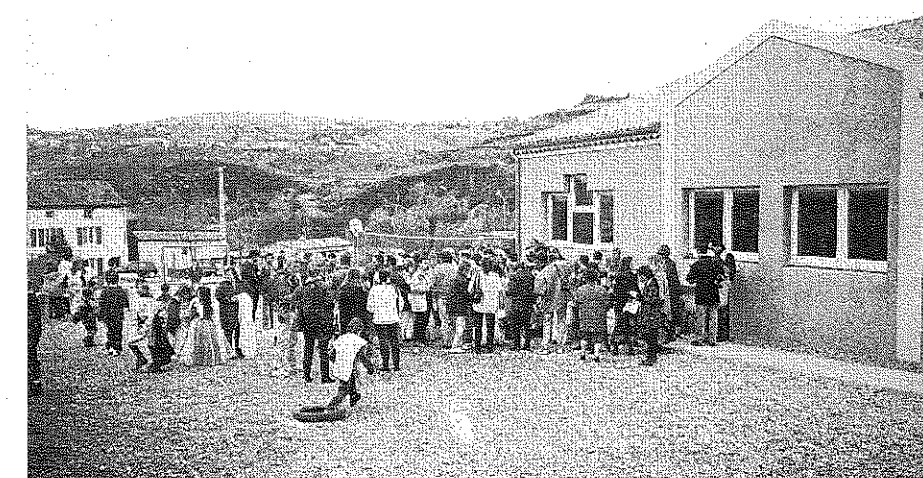
Dans son courrier à l'Inspecteur d'Académie, le Maire de Saint-Priest a insisté sur l'opportunité d'une réflexion élargie en vue d'aménagements concertés sur l'ensemble du bassin privadois. Une harmonisation éviterait, en effet, des disparités entre communes et familles ainsi que les difficultés à faire concorder école et activités associatives.

MISE EN PLACE D'UNE ETUDE-GARDERIE

Afin de vérifier et quantifier le besoin des familles pour un service de garderie complémentaire avant et après la classe du mercredi, la Commission "Ecole - Enseignement" a adressé un questionnaire nominatif à tous les parents d'enfants inscrits pour la rentrée 1997/1998. Cette consultation fait apparaître :

- un besoin réel et permanent pour une quinzaine de familles,
- un recours à raison d'un mercredi sur deux au nouveau service pour 6 à 8 familles,
- une sécurité pour un recours occasionnel pour quelques autres familles.

C'est ainsi que le Conseil Municipal a décidé la mise en place d'un nouveau service de "garderie-animée" pour la prochaine rentrée.



Ses modalités :

- Ouvert de 7h30 à 9h30
11h30 à 12h15 (très précises)
- Des animations (ateliers, jeux, etc...) seront proposées. Elles seront préalablement préparées, puis mises en œuvre par les deux assistantes scolaires de l'école.
- La participation des familles aux frais de ce nouveau service est fixé à 20 F par mercredi (le complément étant pris en charge par la commune). Des tickets, différents de ceux de la garderie classique des autres jours de la semaine, seront en vente auprès de la responsable de la régie.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Gil BREYSSE ou Martine JOUAN.

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE

Jérôme BANNIER

Quartier Les Mines
07000 PRIVAS

☎ 04 75 64 76 34

BOULANGERIE - ALIMENTATION

Guy BACONNIER

Les Mines
07000 PRIVAS

Tél. 04 75 64 04 42

"Chez JO"

**BAR
TABAC**

Route des Mines
07000 ST-PRIEST

STOCK ELEC.

Z.I. Le Lac
Avenue Marc Seguin
07000 PRIVAS

Téléphone : 04 75 64 86 69

Télécopie : 04 75 64 76 96

Garage FAURE Francis

*Mécanique - Tolerie - Peinture
Vente véhicules neuf et occasion*

Le Ruissol - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 01 35

*ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE - ALARMES*

Jacky PERRIER

43, avenue de Coux - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 32 97 - Fax 04 75 64 42 40

LE CHARRAY, NAISSANCE D UN MONASTÈRE

Adhémar de MONTEIL, Seigneur de PRIVAS et Evêque du Puy, fut chargé par le pape avignonnais Urbain II de prêcher la 1^{ère} croisade (1096-1099), à laquelle il participe en qualité de chef spirituel.

Avant d'entreprendre cette difficile expédition, il résolut d'établir sur une terre de sa seigneurie de Privas, apanage de sa famille, une communauté de chanoines de Saint-Augustin dont les prières l'accompagneraient. Cette terre fut choisie par tradition sur le site le plus élevé, appelé Charay - commune de Saint-Priest. Le monastère prit le nom de «Saint-Michel-de-Charay». L'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin remonte à l'année 393. Il eut pour fondateur Saint-Augustin lui-même (350-420). Il hospitalisait les malheureux, leur donnait des vêtements, pansait les plaies, etc...

Adhémar de MONTEIL se sentait très proche de cette vocation et après avoir fait bâtir l'édifice,

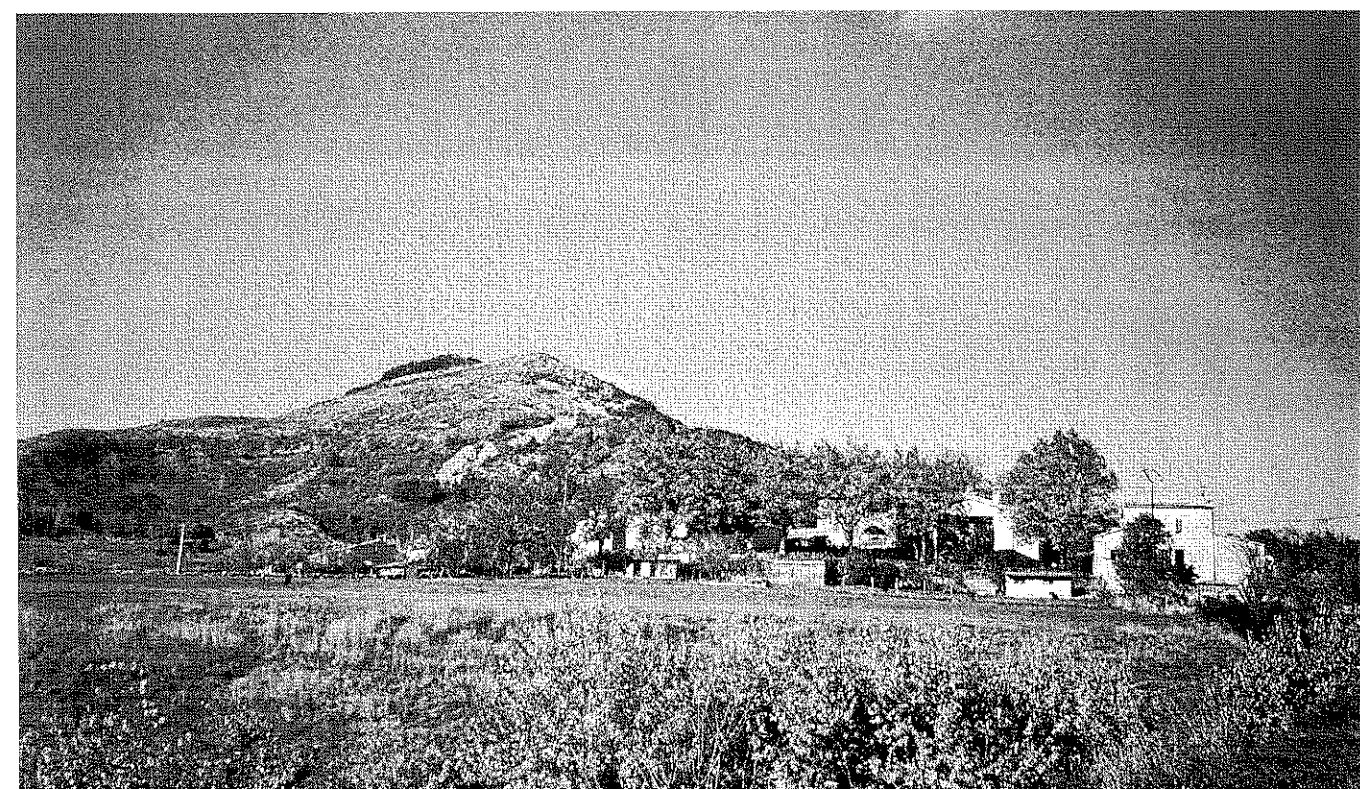
il le plaça sous la dépendance directe du chapitre du Puy dont il était l'évêque. Les prieurs successifs de cette communauté se rendaient après leur élection au chapitre du Puy pour y recevoir une sorte d'investiture et faire hommage à Notre-Dame du Puy.

L'influence et le pouvoir économique et temporel de ce domaine religieux étaient grands et s'étendaient sur plusieurs communes et 22 églises de l'Ardèche (comme le confirme une bulle du Pape Alexandre IV, datée du 12 juillet 1258).

A noter que malgré les prières faites pour lui, Adhémar de MONTEIL mourut de la peste lors de la 1^{ère} croisade en 1098 après le siège d'Antioche.

A suivre

Pierre GUIGUET



TOUS LES MATÉRIAUX DU BÂTIMENT

GROS ET DÉTAIL

Ouvert du lundi
au samedi midi

 **lacroix matériaux**

Points de vente :

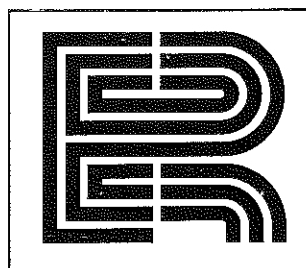
Z.I. Privas
Tél. 04 75 64 33 11
Fax 04 75 64 51 84

Z.I. Le Pouzin
Tél. 04 75 63 80 29
Fax 04 75 85 97 50

CARROSSERIE

SARL VIGNE

Les Bros
07000 COUX
Tél. 04 75 64 56 77



rampa
entreprises

Canalisations sous pression - Assainissement - Feeder de gaz -
Lignes aériennes et souterraines - Télécommunications -
Electrification rurale - V.R.D. - Bâtiment -
Génie civil - Préfabrication

07250 LE POUZIN - B.P. 14 - Tél. 04 75 85 90 90
Fax 04 75 85 89 01 - 04 75 85 89 02

SACER

SUD-EST

Travaux routiers
Travaux particuliers
Tennis et Terrains de Sports

Agence du POUZIN

Z.I. - B.P. 17 - 07250 LE POUZIN
© 04 75 63 83 00 - Fax 04 75 63 87 88

LA PAROLE EST AUX LECTEURS

Coupon-réponse à renvoyer en Mairie de SAINT-PIERRE avant le 30 septembre 1997

• NOM (facultatif)

1 - En règle générale, je lis *Entre nous* :

- Entièrement ☐
- En sélectionnant des rubriques ☐
- Pas du tout ☐

2 - *Entre nous*.

traduit-il bien la vie de la commune ?

oui ☐

Si non, quelles informations peuvent le compléter ?

non ☐

3 - Dans *Entre nous*, mes rubriques préférées sont :

-
-
-

oui ☐

non ☐

4 - Le style de rédaction des informations vous convient-il ?

-

5 - Une fois lu, que devient votre *Entre nous* ?

-

6 - Autres idées pour améliorer *Entre nous* :

-



Menuiserie - Electricité - Serrurerie...
Dom. 04 75 64 67 68
Auto 04 09 37 78 91
Chauffage Sibiodon - 07000 ST PRIEST

Carroterie de
l'Ouvèze

Les produits verniers dans
toutes leurs applications

© 04 75 64 24 40

Cours St-Louis
07000 PRIVAS

BERTHOULY



TRAVAUX PUBLICS

TERRASSEMENT - VOIRIE - RÉSEAUX DIVERS
Siège social : CRUAS (Ardèche)

Centre administratif et industriel

Avenue de Gournier - ZI Sud
B.P. 237 - 26206 MONTÉLIMAR CEDEX

Tél. 04 75 51 85 85

Fax 04 75 01 18 94

Pâtisserie Joël PATOUILLARD

Meilleur Ouvrier de France

10, rue de la République

07000 PRIVAS

BEURRES - ŒUFS
FROMAGES - SALAISONS

PRIVAS FRAIS

LE RUISSOL

Tél. 04 75 64 26

68

INFORMATIONS PÊLE-MÊLE...

■ ASSOCIATION MUSICALE DE COUX

L'association musicale de COUX a été créée en septembre 1995 dans le but d'organiser des manifestations musicales et de créer un ensemble instrumental. Pour sa deuxième année d'existence, l'orchestre est composé d'une vingtaine de musiciens.

Afin, d'une part, de pourvoir au renouvellement des jeunes musiciens, qui de par leurs études ou leur travail sont obligés de cesser leur activité au sein de l'orchestre, d'autre part, dans le but d'augmenter l'effectif de cette harmonie, nous avons décidé de créer une structure de formation musicale.

Nous ouvrons notre structure aux élèves des communes des vallées de l'Ouvèze et de la Payre.

Les instruments qui seront enseignés sont :

- Trompette
- Saxophone
- Clarinette
- Flûte traversière
- Percussions (batterie)

Les cours, qui seront dispensés à raison d'une heure par semaine pour les débutants et d'une demi-heure pour les plus avancés, seront partagés : 1/3 solfège, 2/3 instrument.

Cet enseignement est innovant et plus agréable pour les élèves.

Le coût par élève a été fixé au maximum à 210 F par mois sur 9 mois. Il représente uniquement les honoraires des professeurs. Le paiement s'effectuera par trimestre.

L'orchestre d'harmonie est aussi ouvert aux personnes possédant des connaissances musicales suffisantes pour intégrer le groupe.

Les cours pourraient être dispensés sur la commune de Saint-Priest.

Renseignements : Tél. : 04 75 64 26 68

■ BIBLIOTHEQUE

Les bénévoles de la bibliothèque (relais de la Bibliothèque Centrale de Prêt) rappellent aux adhérents actuels ou potentiels le rendez-vous hebdomadaire : lundi de 16h30 à 18h30.

La bibliothèque reste ouverte tout l'été, vos amis ou vos parents en séjour à Saint-Priest peuvent profiter, gratuitement, du service avec votre parainage.

Une exposition est en préparation et devrait vous être proposée au 4^{ème} trimestre. Son titre : «En visitant les habitants pour nous prêter des photos des années 1850 à 1950 (école, fêtes du village, usines, mines, travaux des champs, etc...)».

Merci par avance à toutes les personnes qui contribueront à la réussite de cette exposition.

■ UNE MAMAN HONOREE

Le 25 mai, jour de la Fête des Mères, Yves CHASTAN a remis à Madame Madeleine FRATINI, du quartier Les Mines, la médaille de la famille française. Monsieur et Madame FRATINI étaient, en cette occasion, entourés de leurs enfants.



Un apéritif, offert par la Mairie, a permis de prolonger cette agréable rencontre à laquelle participaient également quelques membres du Conseil Municipal.

■ PROJET SALLE POLYVALENTE

Le cabinet auquel a été confié l'étude et la maîtrise d'œuvre de notre projet de salle polyvalente a présenté sa première proposition au Conseil Municipal le vendredi 27 juin dernier. Une approche intéressante, tant sur la plan architectural que fonctionnel, qui a cependant fait l'objet de quelques remarques pertinentes.

Quelques jours après, cet avant-projet a été présenté aux associations ; là encore, quelques observations très précises des futurs utilisateurs associatifs ont été consignées.

Nos interlocuteurs (architecte et maître d'œuvre) se sont donc remis au travail pour intégrer l'ensemble des aménagements souhaités. Parallèlement, l'équipe municipale (commission "Vie associative", plus particulièrement) continue à traiter les différents dossiers liés à ce projet (financement, équipement, assainissement, etc...).
A suivre ! ...

■ VOIRIE COMMUNALE

Au cours du dernier Conseil Municipal (9 juillet 1997), un programme de travaux sur la voirie communale a été approuvé et confié à l'Entreprise SACER Sud-Est, dans le cadre d'une procédure de marché négocié. Il vient en supplément des opérations d'entretien annuel.

Ce programme, relativement important (339 000 F), va permettre de reprendre nos routes en divers points du réseau communal où les dégradations sont conséquentes et parfois très gênantes pour les usagers.

■ Au mois de juin, des dégradations ont une nouvelle fois été constatées à la salle des fêtes : porte des toilettes fracturée, alors qu'aucune manifestation n'était prévue ce vendredi soir là !

Des témoins ont signalé un regroupement de jeunes de Saint-Priest au milieu de la nuit dans ce secteur. Le rapprochement est tantant...

Il serait regrettable que l'idiotie de quelques uns entache la réputation de nos jeunes Saint-Priérois et les pénalise collectivement. A méditer...

Un organisme pour vous aider à résoudre vos problèmes de logement

04 75 64 63 09

Office Public d'Habitation à Loyer Modéré du Département de l'Ardèche

37, avenue de Chomérac
B.P. 126
07001 PRIVAS CEDEX

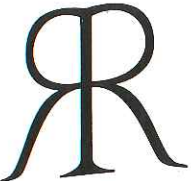
blm 07
Office Public Départemental

Société des Transports G. BERNARD

Services réguliers : la Région Parisienne, toute la France et l'Europe.

TRANSPORTS RAPIDES • TOUS TONNAGES
TOUTES DIRECTIONS
AFFRETEMENT FRANCE - ETRANGER

Siège Social - Entrepôts et Bureaux :
Z.I. Le Lac - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 02 22 - Fax 04 75 64 80 39



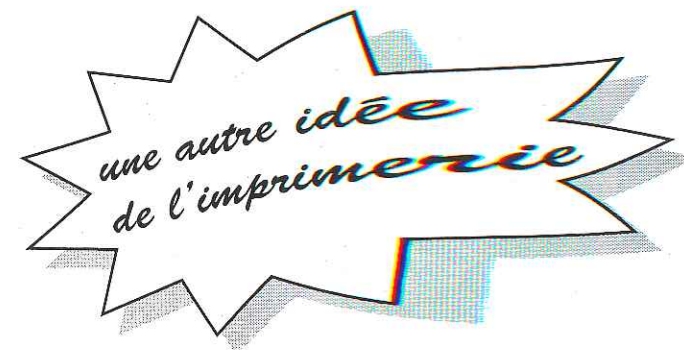
ROBLLOT
POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE

Hommage à ceux qu'on aime

7, rue A Chambouleyron
07000 PRIVAS
Tél. 04 75 65 85 85

10 bis avenue de Bellande
07200 AUBENAS
Tél. 04 75 35 16 86

Imprim'express

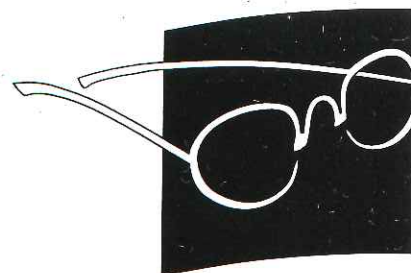


Toute la photocopie noire, couleur
L'infographie
L'imprimerie rapide...

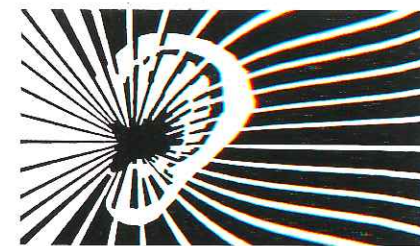
Photocopies de plans
Impression sur tee-shirt, puzzles, tapis souris...

Posters couleur jusqu'à 80 X 120 cm
d'après vos fichiers informatiques (panneau d'expo, ...)

6, avenue de Chomérac
07000 PRIVAS - © 04 75 64 33 36 - Fax 04 75 64 79 31



Bochet



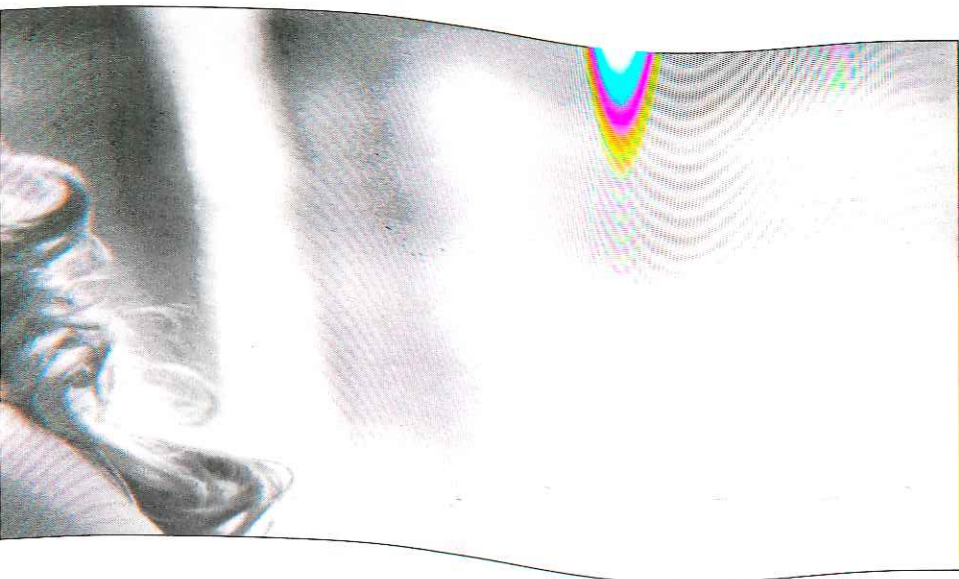
OPTIQUE - SURDITE
LENTILLES CORNEENNES

Jacques Mazouiller - Jean Marget

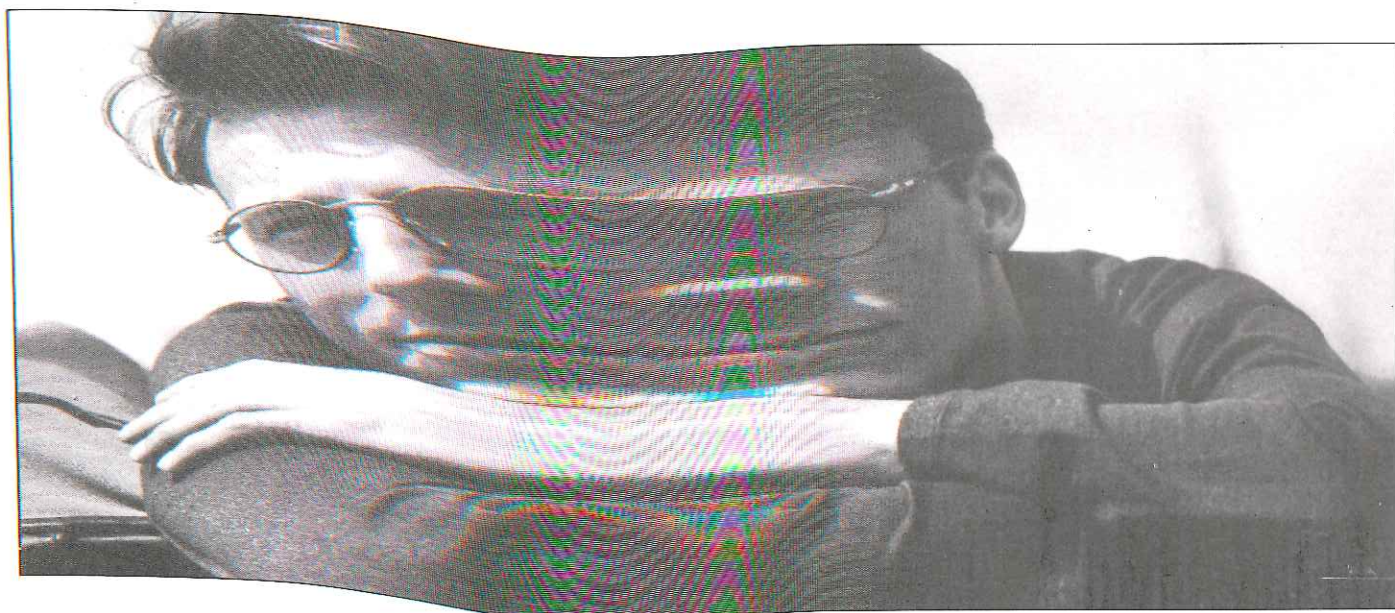
12 - 16, cours de l'Esplanade - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 11 65 - Fax 04 75 64 86 16

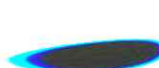
ux, nous

concilions :



*la beauté
avec
l'acuité...*



eur résu  tat
avec le p  lus juste prix.

et Vince - nt FLÉCHON

à Privas

*opti*Look

6, Place de l'Hôtel de Ville
Tél. 04 75 65 87 47